



Comité exécutif - Procès-verbal

2425CEPV-13-F

Réunion des 4 et 5 mars 2025

Présences :

Larry Imbeault	Président
Tarek Khazen	Vice-président
Guillaume Lajeunesse	Directeur de secteur – Enseignants CSK
Matthew Dixon	Directeur de secteur – Enseignants CSC
Paul Washipabano	Directeur de secteur – Soutien CSC
Tracey Fisher	Directrice de secteur – Soutien CSK

Ressources :

Émile Tremblay	Conseiller syndical AENQ (pour les points 6 à 9)
Nadim Fares	Conseiller syndical AENQ (pour les points 6 à 9)
Éric Demers	Conseiller syndical AENQ (pour les points 6 à 9)
Danielle Joly	Agente d'administration AENQ (point le point 10)

Absence :

Catherine Huart	Conseillère syndicale AENQ (absence motivée)
-----------------	--

Point 1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 2. Adoption des procès-verbaux précédents

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 2

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tracey Fisher

QUE les procès-verbaux 2425CEPV-10-F à 2425CEPV-12-F soient adoptés comme corrigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 3. Suivi

Larry Imbeault présente le point.

- Les chambres ont été réservées pour les formations annuelles;
- À la suite de l'enquête menée et de la décision du Comité exécutif sur le sujet, le membre concerné par la plainte d'un membre contre un autre membre a été informé de sa destitution de toute fonction syndicale;
- J'avais été rencontré pour l'enquête du ministère à l'endroit de la CSK pour sa gestion des ressources humaines, matérielles et financières. La CSQ, via la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, une copie de : « Tout rapport (incluant un rapport d'enquête) produit suite à la prise du Décret 1869-2023 le 20 décembre 2023 concernant l'application de certaines dispositions de la Loi sur les commissions d'enquête au ministre de l'Éducation, à ses délégués et à l'enquête qu'il préside sur l'administration et le fonctionnement de la Commission scolaire Kativik dont une copie est jointe dans le présent courriel) »;
- La personne membre qui avait fait une demande en vertu de la politique de défense des membres a été informée de notre décision. Elle est revenue à la charge mais elle n'a aucune nouvelle information à nous partager qui devrait nous permettre de réviser notre décision;
- Les autres points sont à l'ordre du jour.

Point 4. Affaires internes

Point 4.1 Comité autochtone

Larry Imbeault présente le point.

Il y a eu un autre affichage qui s'est terminé le 28 février. Une seule candidature a été reçue.

Proposition 3

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tracey Fisher

QU' Anna Kasudluak, d'Inukjuak, soit nommée membre du Comité autochtone comme représentante Inuk du soutien scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.2 Poste de Secrétariat-trésorerie

Larry Imbeault présente le point.

Le dernier affichage fait se terminait le 28 février 2025. Nous n'avons reçu aucune candidature. Nous devons donc faire un autre affichage.

Point 4.3 Tournée de consolidation

Tarek Khazen, Guillaume Lajeunesse et Larry Imbeault présentent le point.

Tournée en Eeyou Istchee : *coastal* du 28 septembre au 4 octobre (TK, PW, MD, ED) et *inland* du 23 au 29 août (LI, PW, MD, CH).

Ungava et Hudson à faire plus tard en 2025 : possiblement 6 au 10 octobre pour Ungava.

Faire Whapmagoostui et Kuujuaaraapik la même semaine, puis continuer vers Umiujaq et Inukjuak. Faire les autres communautés de l'Hudson après.

Une formation sur le conseil d'école pourrait se faire après la rencontre de consolidation, autant à Crie qu'à Kativik.

Wemotaci : possiblement lorsque nous ferons voter les membres sur l'entente hors convention d'ici la fin de l'année scolaire.

Opitciwan : à la rentrée?

CPE d'Oujé-Bougoumou et Nemaska : trouver quand y aller. La présidente de la FIPEQ nous accompagnerait.

Point 4.4 Gestion du personnel

Larry Imbeault présente le point.

Outre ce qui suit, étant donné la nature sensible de l'enjeu, les détails ne sont pas publiés au présent procès-verbal.

Nous avons eu un CRT le 17 février 2025 : voir point 11.

La convention collective des membres du personnel de l'AENQ vient à échéance le 31 août 2025. On devrait recevoir le dépôt des demandes syndicales dans les prochains mois.

Proposition 4

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Paul Washipabano

QUE pour la prochaine ronde de négociation avec le personnel de l'AENQ qui devrait commencer au courant des prochains mois, soient nommés Larry Imbeault porte-parole patronal et Tarek Khazen négociateur patronal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.5 Bail

Larry Imbeault présente le point.

Accompagné d'un représentant du personnel (Nadim Fares), le 26 février dernier, le président a eu une première rencontre avec Annie Brochu de la CSQ pour discuter des possibilités qui pourraient s'offrir à nous afin de diminuer nos espaces de bureaux et ainsi payer moins en frais de location. Étant donné que nous sommes les premiers à les approcher, il est trop tôt pour décider. Il faudra aussi considérer vider l'entrepôt.

Point 4.6 Politique de participation

Larry Imbeault présente le point.

Il commence à rappeler l'importance d'envoyer la fiche logistique dès que possible afin que nous puissions respecter les délais de libération.

Proposition 5

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE le président et le directeur de secteur E4 soient autorisés à prendre une chambre d'hôtel lorsque des instances de fédération ou de Centrale ont lieu sur la Rive-Sud de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 6

Il est proposé par Tarek Khazen et appuyé par Paul Washipabano

QUE le vice-président soit autorisé à prendre une chambre d'hôtel lorsque des instances de fédération ou de Centrale de plus d'une journée ont lieu à Laval.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 7

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE les membres du Comité exécutif qui vont à des instances de fédérations ou de Centrale soient autorisés à participer aux soupers de famille ou autres événements du genre même si les critères de la Politique de participation ne sont pas tous rencontrés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.7 Membership

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 8

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE les personnes inscrites sur la liste du 4 mars soient acceptées comme membres de l'AENQ et ce, conformément à la clause 9.01 d) de nos statuts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.8 Cartes de crédit corporatives

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 9

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Matthew Dixon

QUE les démarches soient entreprises afin que les membres du Comité exécutif puissent obtenir une carte de crédit corporative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.9 Délégation aux instances

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 10

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE le président soit nommé comme représentant au Congrès de la FIPEQ qui aura lieu du 10 au 12 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 11

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Paul Washipabano

Que pour l'année scolaire 2025-2026, le Comité exécutif maintienne la participation de la présidence et de la vice-présidence aux réunions des instances de la FSE et de la FPSS et que les personnes suivantes soient, en plus de ce qui est prévu aux Statuts, nommées personnes déléguées ou personnes déléguées substitués aux instances suivantes :

CG :

- Personne déléguée : Guillaume Lajeunesse
- Personne déléguée substitut : Matthew Dixon

FSE :

- Personne déléguée substitut : Guillaume Lajeunesse

FPSS :

- Personne déléguée substitut : Paul Washipabano

FIPEQ :

- Personne déléguée : Larry Imbeault
- Personne déléguée substitut : Tarek Khazen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 12

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE pour l'année scolaire 2025-2026, le président soit le responsable politique des CPE et des écoles de conseil de bande tel que prévu à la clause 17 D) des statuts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.10 Libérations syndicales 2025-2026

Larry Imbeault présente le point.

Il rappelle que le président et le vice-président sont libérés à temps plein et ce conformément à nos statuts.

Proposition 13

Il est proposé par Matthew Dixon et appuyé par Tarek Khazen

QUE Matthew Dixon soit libéré à hauteur de 75 % afin d'accomplir son mandat de directeur de secteur pour le personnel enseignant de la CSC (E3).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 14

Il est proposé par Guillaume Lajeunesse et appuyé par Larry Imbeault

QUE Guillaume Lajeunesse soit libéré à hauteur de 70 % afin d'accomplir son mandat de directeur de secteur pour le personnel enseignant de la CSK (E4).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 15

Il est proposé par Paul Washipabano et appuyé par Larry Imbeault

QUE Paul Washipabano soit libéré à hauteur de 20 % afin d'accomplir son mandat de directeur de secteur pour le personnel de soutien de la CSC (S8).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 16

Il est proposé par Tracey Fisher et appuyé par Larry Imbeault

QUE Tracey Fisher soit libérée à hauteur de 10 % afin d'accomplir son mandat de directrice de secteur pour le personnel de soutien de la CSK (S9).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.11 Site Internet

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 17

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par

QUE le président soit autorisé à donner un contrat à Louis Aubin pour une refonte et l'entretien de notre site Internet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.12 Congrès AENQ 2026

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 18

Il est proposé par Tarek Khazen et appuyé par Larry Imbeault

QUE le thème du prochain congrès de l'AENQ soit : Unis pour l'éducation, enracinés dans la culture! / United for education, rooted in culture!

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 5. Varia

Point 5.1 Mouvement ACTES

Guillaume Lajeunesse présente le point.

Kangiqsujaq : un comité de récupération a été mis en place afin de mettre en place un programme de récupération communautaire. Une demande de financement au Mouvement ACTES sera faite à la rentrée.

Salluit : financement de 10 000 \$ souhaité pour que des élèves puissent participer à une conférence sur les changements climatiques à Québec. Air Inuit offre une réduction du coût des billets de 50 %.

Proposition 19

Il est proposé par Guillaume Lajeunesse et appuyé par Matthew Dixon

QUE l'AENQ octroie un financement de 5660 \$ pour le projet soumis par un enseignant de Salluit afin de permettre à 7 élèves de participer au Sommet jeunesse sur les changements climatiques qui a lieu à Québec les 25 et 26 avril 2025, sous réserve de l'approbation de leur direction d'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 5.2 Demande en vertu de la Politique de défense des personnes salariées représentées par l'AENQ

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 20

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE le Comité exécutif accepte la recommandation du personnel conseil sur la demande faite en vertu de la politique de défense des membres par un membre le 27 février dernier mais sous réserve des modalités suivantes :

- Acceptation de la partie du dossier liée à son retard auprès de la CNESST;
- L'AENQ se réserve le droit de demander des documents médicaux additionnels pour la 2^e partie du dossier concernant l'acceptation de l'accident de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 5.3 Syndicalisation des stagiaires

Larry Imbeault présente le point.

Au courant des derniers mois, il y a un des dépôts de requêtes en accréditation pour des stagiaires du secteur de l'éducation. Ce sujet a été discuté en instances fédératives et de Centrale. Lors d'un CG, l'AENQ a dit souhaité syndiquer elle-même les stagiaires qui œuvrent auprès des commissions scolaires crie et Kativik. Tant qu'à elle, la Centrale souhaite créer un syndicat national des stagiaires peu importe la catégorie de personnel ou peu importe le centre de services scolaires ou commissions scolaires. Tout sera fait pour faire signer des cartes de membre CSQ.

Point 5.4 Semaine de la prévention de la violence

Larry Imbeault présente le point.

- Semaine du 17 au 21 mars 2025.
- Plusieurs activités et ressources, dont plusieurs autoportantes, seront disponibles pour les élèves, leur famille et le personnel scolaire. Plusieurs documents et outils sont traduits en anglais.

Point 6. Vie de secteur

Point 6.1 Enseignants CSK

Guillaume Lajeunesse présente le point.

- Destitution de délégué de l'école Iguarsivik, Puvirnituk. Démission de la déléguée-adjointe. Nouvelle élection pour la nouvelle équipe déléguée a eu lieu la semaine dernière. Mario Bourgeois est le nouveau délégué et Maimouna Bidala, le nouveau délégué-adjoint. Nous sommes en attente du formulaire d'élection afin que le Comité exécutif puisse les nommer formellement.
- Dossier de l'eau : Manque d'eau majeur à Inukjuak. Situation rapportée à l'AENQ très tardivement par les enseignants des deux écoles malgré l'appel constant à la vigilance. Les délégués des deux écoles rapportent avoir reçu beaucoup de support de la part de leurs directions et les ressources humaines accordent parfois des congés sans perte de traitement aux enseignants affectés par le manque d'eau. Cependant, ces congés sont accordés à la pièce et les circonstances restent à la discrétion des RH. La déléguée de l'école secondaire rapporte des cas de manque d'eau allant jusqu'à 12 jours, les causes d'un tel délai restant incertaines.
Dans la même école, il semble que les membres ne savaient pas qu'ils pouvaient communiquer avec le syndicat, que ce soit moi ou même les conseillers. Les informations ont été renvoyées à nouveau et directement aux membres qui l'ont demandé.
Pour le cas de l'eau potable dans les établissements, plusieurs communautés rapportent hebdomadairement des besoins d'ébullitions (chlore insuffisant, analyse inconcluante, etc.). Un tel cas a eu lieu à Kangiqsujuaq. Les RH suggéraient que les enseignants pourraient bouillir l'eau eux même avec des bouilloires, ce qui est contraire aux règles de la CNESST. J'ai déposé une plainte à la CNESST qui trouvaient la réponse de la commission scolaire inacceptable. Une fois leur rapport terminé, KI devra s'assurer que de l'eau potable soit disponible dans tous les établissements, minimalement à la quantité de 1 litre d'eau potable par employé par établissement.
- Cas de bris des politiques des véhicules Kativik à Kangiqsujuaq. Le règlement stipule que les enseignants ont le droit d'en réquisitionner un afin d'aller chercher leur nourriture, eau et autres usages raisonnables. Il s'agit de cas similaire qui ont eu lieu à Puvirnituk en 2024 et dans d'autres communautés. La cause est citée par les responsables matériels est que les directions de secteur et autres chefs de département ne prennent pas le temps de consulter les politiques interne et

aléatoirement impose ces interdictions, ce qui ne devrait pas avoir lieu. La situation est réglée pour l'instant.

- Formation graduelle des comités SST dans tous les établissements. Certaines communautés (ex : Salluit) ont rapporté n'en avoir jamais eu ou alors d'autres (ex : Tasiujaq, Akulivik) rapportaient que la direction était en plein contrôle de ces comités et qu'aucun enseignant ou soutien ne s'en occupait.
- Rencontre avec les membres de l'école Iguarsivik (Puvirnituk) et Jaanimmarik (Kuuujuaq). Les membres ont beaucoup apprécié ma présence mais expriment tout de même de l'inquiétude par rapport à la lenteur des négociations. La frustration et le désabusement est palpable chez certain.

Point 6.2 Enseignants CSC

Matthew Dixon présente le point.

1. Les enseignants étaient satisfaits de l'accord de principe, 99 % des membres ayant assisté aux assemblées générales votant en faveur de l'accord. Félicitations à toute l'équipe. Les membres aimeraient savoir si nous sommes sur la bonne voie pour que l'accord soit rédigé et si l'objectif de fin juin est atteignable.
2. Trois principales préoccupations sont l'excédent imminent causé par le changement du programme de 1re année vers l'enseignement en cri uniquement qui devrait commencer au cours de l'année scolaire 2025-2026 et le manque de consultation. Deuxièmement, les postes d'enseignant en ligne proposés pour Mistissini n'ont pas été consultés correctement et un représentant de l'employeur nous a peut-être menti sur le processus de consultation. Troisièmement, les fonds de l'annexe 14 n'ont pas été correctement utilisés. Selon l'employeur lors de la réunion du comité du conseil d'administration de février, ils ont utilisé les fonds pour faire passer tous les éducateurs de 85 % à 100 % plutôt que sur les ressources des enseignants.
3. Points positifs : 1) Le poste de représentant des enseignants du comité EHDA a été comblé par Avery Persaud (chef du département d'éducation spécialisée, École secondaire Voyageur Memorial de Mistissini) 2) Une certaine amélioration des interactions avec MRS au sujet de la santé et de la sécurité après l'intervention de la CNESST, bien qu'il y ait encore place à l'amélioration, surtout au sommet. 3) Le représentant en santé et sécurité d'Eastmain est actif et découvre des préoccupations troublantes au sein de l'école. 4) Bonne interaction et informations provenant de la plupart des écoles et des délégués avec des exemples spécifiques qui rendent les interventions utiles. 5) Les nouveaux délégués en place qui sont délégués pour la première fois apportent une énergie rafraîchissante et de nouvelles perspectives. 6) Les notes des conseillers syndicaux de l'AENQ ont été bien reçues et ont inspiré de nombreuses questions, ce qui est une bonne chose que les membres soient informés et posent des questions. 7) Quelques améliorations dans l'éducation des adultes/professionnelle, comme une formation planifiée en confinement pour le centre d'apprentissage Mistissini Sabtuan, qui attend longtemps. Il semblerait que l'employeur ait chargé un responsable d'examiner la santé et la sécurité des centres d'éducation et de formation professionnelle pour adultes du conseil scolaire.
4. Préoccupations : Les enseignants non qualifiés doivent bénéficier d'un parcours clair et d'un soutien pour obtenir leur qualification. Par exemple, il existe au moins un programme de français au Québec, mais un nouveau programme de maîtrise en ligne/à temps partiel pour les enseignants qui enseignent déjà à Concordia a été annoncé. L'Université du Cap-Breton a également lancé un programme en ligne/accéléré pour aider les enseignants non qualifiés à se qualifier.

5. Problèmes : 1) Elephant Thoughts continue d'empiéter, y compris le remplacement à Waswanipi et l'administration locale aurait déclaré qu'elle ne modifierait pas la pratique à moins que l'employeur ne lui demande de le faire. 2) Le représentant de l'employeur en matière de santé et de sécurité continue d'essayer de dicter le rôle et les attentes des représentants en matière de santé et de sécurité. Par exemple, dans Eastmain, il a insinué que le représentant en santé et sécurité n'a pas le droit de contacter la CNESST. À Mistissini, une plainte de la CNESST contre le représentant en santé et sécurité a été déposée alléguant de l'intimidation/du non-respect du rôle du poste. La réunion de la CNESST qui a suivi a été éclairante et les représentants patronaux ont reçu des conseils pour ne pas prendre les questions de santé et sécurité comme une attaque. Un des inspecteurs de la CNESST a semblé mal informé et a remis en question la relation entre le syndicat et les questions de santé et de sécurité, affirmant notamment que les affaires syndicales ne pouvaient être discutées qu'après les heures de travail. Le rapport de la CNESST n'est pas encore complété/partagé mais plusieurs pièces justificatives ont été soumises par le représentant en santé sécurité et un enseignant impliqué dans la situation.
6. Problèmes (suite) : 3) Il n'y a toujours pas de livraison de matériel didactique aux étudiants de Waswanipi et de Whapmagoostui. Ces problèmes ont duré toute l'année scolaire. 4) Certaines administrations locales adoptent une approche sévère (Oujé) et problématique (Chisasibi High School) à l'égard de leur personnel. Un enseignant a fait l'objet de mesures disciplinaires, en partie à cause des faibles notes des élèves (Mistissini High School) et il semble y avoir davantage de pression sur les administrations locales pour qu'elles fournissent des taux de réussite/notes plus élevés aux élèves, mais nous ne savons pas à ce stade dans quelle mesure cette mesure est répandue. 5) L'affichage et la fourniture de listes d'ancienneté à jour par l'employeur sont nécessaires. Cela a été porté à l'attention de Tiffany Benac qui s'est étonnée que les listes ne soient pas affichées dans chaque école. C'est quelque chose dont on ne parle généralement pas beaucoup, mais en raison du surplus imminent, il est essentiel que l'employeur le fournisse. À mon avis, l'ancienneté devrait être davantage prise en compte pour les postes d'enseignants qu'elle ne l'est actuellement, ce qui peut être un sujet pour les prochaines négociations. 6) Les systèmes de sonorisation dans au moins deux gymnases continuent de poser un problème pour entendre les annonces (école secondaire Waswanipi, école primaire Mistissini), car les enseignants ne peuvent pas entendre clairement les annonces, ce qui pose un problème de santé et de sécurité. 7) MRS n'était pas présent à la réunion du comité du conseil d'administration de février, ce qui a constitué un pas en arrière et a retardé les réponses précises, ce qui entraînera le report des problèmes à la ou aux prochaines réunions. 8) La responsabilité de confier les problèmes de construction aux CEA comme s'il s'agissait d'un organisme extérieur a posé problème, mais lors de la réunion du comité du conseil d'administration de février, l'employeur a confirmé qu'il s'agissait d'employés du conseil scolaire. La responsabilité quant à l'état des écoles reste une question majeure. 9) L'employeur semble être coincé en mode réactif pour des problèmes tels que l'entretien préventif. La réponse aux besoins d'entretien préventif des logements des enseignants a été moins bien accueillie que souhaité. 10) La politique de fréquentation scolaire continue de ne pas être une priorité, les représentants des employeurs ayant déclaré à plusieurs reprises que d'autres questions étaient prioritaires, même si nous affirmons qu'il s'agit d'un problème majeur affectant à la fois les étudiants et les enseignants. 11) Préoccupations concernant la comptabilité financière avec l'exemple des dispositifs de blocage de porte Nightlock qui ont apparemment disparu et qui ont coûté plus de 51 000 \$ à l'employeur et ont été commandés en 2019. Cela soulève des questions sur d'autres problèmes comptables possibles. 12) Les administrateurs de certaines écoles (École secondaire Mistissini, École secondaire Waswanipi, Waskaganish) manquent beaucoup de temps, non seulement pour les formations mais aussi pour des vacances présumées, ce qui exerce une pression sur les écoles et les directeurs d'école sont

trop régulièrement contraints à des tâches administratives. 13) Les processus de sélection des heures supplémentaires et des remplacements dans les écoles doivent être clairement articulés car ils peuvent être très lucratifs et nous devons nous défendre contre le favoritisme dans les processus de sélection pour ce travail supplémentaire volontaire.

Point 6.3 Soutien CSC

Paul Washipabano présente le point.

- Nous avons tenu un Conseil de Secteur S8 le 9 janvier 2025 pour écouter les délégués à propos de l'état des négociations.
- Nous avons tenu le deuxième CRT de l'année le 3 février 2025, prochain sera le 5 juin en personne.
- Fait suivre les nouvelles affiches de mobilisation, et les Info-Négos
- Sabrina Jolly du bureau PSSS de Montréal pour participer au camp de la relève syndicale en avril à Baie-Saint-Paul.
- Comité SST - Besoin de deux candidats soutien pour le comité de Mistissini.
- Nous avons réussi à obtenir une entente de principe à S8, bien heureux, à suivre pour les assemblées générales et le vote.

Point 6.4 Soutien CSK

Tracey Fisher présente le point.

- First LRC meeting was on FEB 4, on the agenda:
 - Emergency Childcare Project: meeting was set for Feb 28 with Clayton Correa to go over current progress of this project. Operational in 10 communities (others not functional due to lack of space or staff), with a total of 12 operational units. 5 additional classrooms can be made available per week in most operational schools. Difficult to budget precisely - for right now, the funding is to the end of the 2025-2026 school year - question for EC to discuss/decide: Filled positions become permanent after 24 months, but without an accurate/reliable funding – do we apply the collective agreement? Or if we want to keep it running as is, as an out-of-agreement agreement?
 - Documentation List: we were told it would be sent later that week since they were working with PowerBi (Microsoft software) and it would make it a relatively quick task – no follow-up, so a grievance was filed;
 - Retroactive Payments: because the payment covers previous year, could the payment be done in a separate amount? Could it be placed in RRSP? We were told it would be brought up with Payroll. Soon after I got an email simply saying it can't be done with no explanation.
 - Full-time or Part-time Leaves of Absence without Salary for Maternity, Paternity or Adoption (5-4.47): the form doesn't have all the options in the Collective Agreement – The parental leave forms have to be updated to allow employee to make the best decision in their situation – There was a discussion in November stating that revisions were being made. We were told I would receive an update by the end of February or mid March 2025 – nothing so far...
 - Global Health Fund update: projects were to be submitted to the LRC for approval but since there wasn't any meeting, we don't know if it has been spent. HR will verify with Finance about the equivalent measure number, the amount spent and remaining, and send the information by email as soon as possible. Nothing so far...

- Follow up meeting is April 3.
- Emails:
 - Anna Kasudluak: influenza, going in circles through community, staff wants school closed a few days to maybe stop this go-around. Emile followed up with her.
 - Carol Chasse - teacher delegate at Asimauttaq school on behalf of support staff (kitchen worker) about kitchen being closed - will he still be paid? Emile replied to her to relay to him.

Point 6.5 CPE

Larry Imbeault présente le point.

La déléguée syndicale d'Oujé-Bougoumou a remis sa démission le 26 février. Elle va tenter de tenir une assemblée afin de trouver une personne remplaçante. Lorsque ce sera fait, le Comité exécutif pourra nommer formellement cette personne comme déléguée syndicale.

La déléguée de Némaska souhaite que nous allions rencontrer les membres prochainement. Le président va communiquer avec la présidente de la FIPEQ pour connaître ses disponibilités.

Émile Tremblay a écrit à la FIPEQ le 28 février pour savoir ce qui en est de nos membres et de leur salaire considérant la clause remorque sur le sujet dans nos deux conventions et les règlements récents des négociations de la FIPEQ. La FIPEQ est en attente des textes de l'entente de principe.

Il nous manque toujours des informations pour certaines annexes des deux conventions collectives. Les conventions expirent le 31 mars 2027. Aussi, nous n'avons pas reçu les listes des employées depuis quelques années. Le nombre d'employées a une incidence sur de potentiels comités SST.

Point 6.6 Écoles de conseil de bande

Larry Imbeault présente le point.

Il y a eu une première rencontre de réouverture de convention à Trois-Rivières le 20 février. Les discussions ont été constructives. Une fois que nous aurons convenu d'une entente avec l'employeur, nous devrions la présenter aux membres afin de les laisser se prononcer sur celle-ci.

Le délégué syndical de l'école Mikisiw d'Opitciwan nous a remis sa démission le 3 mars 2025 puisqu'il sera directeur adjoint de l'école au retour de la relâche.

Point 7. Relations du travail

Les membres du personnel conseil présentent le point.

La présidente Commission scolaire Kativik, aurait menacé un enseignant concernant son rôle de premier répondant, soulevant des questions sur l'interférence dans les relations de travail et les implications politiques. La plainte pour harcèlement a été rejetée soit disant parce que ce n'était pas assez grave (!!!)... La situation a été discutée avec le directeur des ressources humaines, avec des préoccupations sur la pression qu'il subit. Un grief vient d'être déposé. Il y a peut-être une cause de harcèlement collectif, mais les membres concernés ne veulent pas témoigner.

Suivi de dossiers en cours. Étant donné la nature confidentielle des sujets discutés, aucun autre détail n'est inscrit au procès-verbal.

Point 8. SST

Éric Demers présente le point.

On rattrape graduellement les retards dans le processus de nomination pour le comité SST Kativik. Une crise de santé publique liée à un taux élevé de tuberculose est en train de s'aggraver. Des plans d'intervention seront mis en place pour gérer ces situations, y compris des mesures de prévention.

Au niveau de la Commission scolaire crie, il y a des préoccupations concernant des cas d'intimidation par un responsable des dossiers de santé et de sécurité, entraînant des plaintes et des actions en cours. La découverte de produits chimiques dangereux dans une salle électrique par un représentant syndical RSS soulève des inquiétudes sur leur gestion dans les écoles.

Point 9. Négociations 2023

Point 9.1 Négociations sectorielles

Larry Imbeault et Émile Tremblay présentent le point.

E3 : en attente du texte grisé de la nouvelle convention qui est en cours de rédaction par la partie patronale. Réception de quelques lettres d'engagement de la CSC et signature de quelques ententes hors convention faites.

Comme discuté lors d'une rencontre antérieure, le président a écrit à qui de droit afin de dénoncer fermement auprès du BNG et du CPNCSC la lenteur à obtenir le texte de l'entente de principe et de leur demander d'agir plus promptement pour l'écriture des textes et pour la signature de la convention collective afin d'éviter le cirque de la dernière ronde de négociation.

E4 : rédaction de la plainte de négociation de mauvaise foi devrait être terminée cette semaine. Le 10 avril, il y aura une audience sur notre plainte d'entrave à l'encontre du Conseil du trésor.

S8 : nous attendons la signature d'une représentante de la CSC de l'entente de principe convenue le 18 février. Le protocole de retour au travail a été signé par le président le 4 mars 2025.

Émile Tremblay présente l'entente de principe.

Proposition 21

Il est proposé par Paul Washipabano et appuyé par

QUE le Comité exécutif recommande aux membres concernés de voter en faveur de l'entente de principe intervenue le 18 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'entente de principe sera présentée en conseil de secteur jeudi le 13 mars à 18 h. Les assemblées générales devront être convoquées pour mardi le 18 mars.

S9 : la rencontre prévue le 28 février a été annulée par le conciliateur puisque la partie patronale n'a pas ses mandats pour régler. Consultation des services juridiques de la CSQ pour déposer un recours en négociation de mauvaise foi contre le CPNCSK. La prochaine rencontre de négociation est prévue le 31 mars.

Point 9.2 Action-mobilisation

Tarek Khazen présente le point.

La mobilisation à Kativik doit se poursuivre. Il y a eu une manifestation devant les bureaux du Conseil du trésor à Québec le 31 janvier. Le but était de dénoncer la lenteur des négociations à la CSK et les problématiques liées à l'eau courante.

Il devrait y avoir une activité lors de la réunion du conseil de commissaires de la CSK qui se tient du 11 au 13 mars 2025.

Point 9.3 PL89

Larry Imbeault présente le point.

Ce nouveau projet de loi déposé par le ministre du Travail, Jean Boulet, le 19 février dernier, vise à modifier le Code du travail afin, notamment, d'y insérer un nouveau chapitre sur les services à maintenir pour assurer le bien-être de la population (services minimaux). Ces services minimaux sont définis comme les services minimalement requis pour éviter que ne soit affectée de manière disproportionnée :

1. la sécurité sociale;
2. la sécurité économique;
3. ou la sécurité environnementale de la population, notamment celle des personnes en situation de vulnérabilité.

Parmi les exemples des conflits justifiant l'imposition de services minimaux nommés par le ministre, il y a les grèves dans le secteur de l'éducation en 2023, mais aussi le conflit au cimetière Notre-Dame-des-Neiges et celui des chauffeurs du Réseau de transport de la Capitale à Québec qui avaient été exclus de l'application du régime de services essentiels applicable aux services publics.

Ces nouvelles dispositions s'appliqueraient à l'ensemble des milieux de travail couverts par le *Code du travail*, à l'exception de la fonction publique et du secteur de la santé. Aucune exception n'est prévue pour le secteur de l'éducation.

En vertu de ces nouvelles dispositions, le gouvernement pourrait désigner, par décret, un syndicat et un employeur à l'égard desquels le Tribunal administratif du travail (TAT) pourrait, à la demande de l'une des parties, ordonner de maintenir des services minimaux lors d'une grève ou d'un lock-out. Le décret pourra être pris en tout temps avant le dépôt d'une convention collective et, pour le secteur de l'éducation, la demande au TAT pourra être faite à partir de la réception du rapport du médiateur prévu à l'article 50 de la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic*.

Lorsque le TAT décide d'assujettir les parties à l'obligation de maintenir des services minimaux, celles-ci disposent de 15 jours pour négocier ces services. Pour le secteur de l'éducation, cette négociation peut avoir lieu au niveau national plutôt que par accréditation. Si les parties s'entendent, elles doivent transmettre leur entente au TAT afin qu'il en évalue la suffisance. Si les parties ne s'entendent pas dans les délais ou si l'entente est jugée insuffisante, c'est le TAT qui détermine les services minimaux à maintenir ainsi que la façon de les maintenir. La

grève ou le lock-out en cours se poursuit pendant toute la durée de ces étapes, sauf si, dans des circonstances exceptionnelles qui le justifieraient, le TAT juge nécessaire de suspendre la grève ou le lock-out jusqu'à ce qu'il établisse les services minimaux.

Ce nouveau régime de services minimaux est l'élément marquant du projet de loi n° 89 pour le personnel enseignant. La seconde modification d'importance introduite, soit la possibilité pour le ministre du Travail de déférer à l'arbitrage un différend s'il estime qu'une grève ou un lock-out cause ou menace de causer un préjudice grave ou irréparable à la population et que l'intervention d'un conciliateur s'est avérée infructueuse, ne s'applique pas aux secteurs public et parapublic et donc, ne s'applique pas au personnel enseignant. Finalement, le projet de loi prévoit certaines harmonisations dans l'encadrement de l'exercice du lock-out par rapport à l'exercice de la grève.

S'il était adopté tel quel, le projet de loi n° 89 viendrait restreindre davantage l'exercice de moyens de pression dans le secteur de l'éducation en forçant le maintien de services minimaux à la population durant la grève. L'étendue des services qui devront être rendus et leur éventuelle modulation en fonction du mouvement de grève entrepris ne sont pas connus. Notre compréhension est que, dans tous les cas, il s'agit d'une entrave substantielle au droit de grève dont la protection constitutionnelle a été reconnue en 2015 par l'arrêt Saskatchewan.

Sur la place publique : La Centrale a fait savoir qu'elle y voit une atteinte au rapport de force des travailleuses et des travailleurs et des organisations syndicales qui les représentent. « Pour nous, il est clair que ce projet de loi induit une rupture dans l'équilibre des relations de travail acquis chèrement à coup de luttes syndicales, notamment devant les tribunaux, au cours des dernières années. Et c'est impossible de ne pas y voir un lien avec les dernières négociations du secteur public », a dit le président de la CSQ, Éric Gingras. « Ce projet de loi n'était vraiment pas nécessaire. Le gouvernement change les règles du jeu parce qu'il n'a pas aimé comment s'est déroulée la dernière négociation du secteur public ni l'issue de celle-ci. (...) », a déploré Éric Gingras, tout en rappelant qu'un projet de loi visant à « moderniser » les relations de travail dans les secteurs public et parapublic est également attendu cet hiver. La CSQ a l'intention de faire entendre sa voix en commission parlementaire. Quant à la FSE-CSQ, elle y voit un frein important à la capacité des enseignants d'améliorer leurs conditions de travail, surtout que la grande majorité des autres moyens de pression, plus graduels, ont déjà été interdits par les tribunaux.

Point 10. Finances

Larry Imbeault et Danielle Joly présentent le point.

Point 10.1 États financiers

Proposition 23

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE le Comité exécutif reçoive les états des résultats au 28 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 10.2 Budget 2024-2025

Le point est reporté à une prochaine rencontre.

Point 11. Rapport d'activités des membres du CE

Ces rapports suivants ont été envoyés par courriel aux membres du Comité exécutif et non présentés lors de la présente réunion en personne.

Rapport du président :

Rencontre avec le DRH et la directrice adjointe de la paie de la CSK le 8 janvier 2025

- Considérant la grève à venir du personnel enseignant, la CK veut s'assurer de bien faire les coupures de traitement ;
- Nous leur faisons comprendre qu'ils doivent y aller selon l'horaire de chaque personne.

Réseau d'action professionnelle les 14 et 15 janvier 2025

- Survol de la mixité scolaire et sociale en milieu éducatif ;
- Les constats et répercussions dans les milieux de la mixité scolaire et sociale ;
- La violence en milieu scolaire : échange sur la double mission de la CSQ ;
- Intelligence artificielle et désinformation : répercussions sur la communauté scolaire ;
- Introduction à l'intelligence artificielle et à ses enjeux éthiques ;
- Transformation du système d'éducation : comment favoriser l'apprentissage et assurer l'intégrité à l'ère de l'IA ;
- Incidence de l'IA et besoins sous-jacents ;
- Valorisation des emplois en éducation en contexte de pénurie de main d'œuvre.

CCNN du 20 janvier 2025

- Tour de table et grève à la CSK.

Réunion pour la planification de la grève à la CSK le 22 janvier 2025

- Discussion sur une possible recherche de mandats supplémentaires pour d'autres séquences de grève à la CSK.

Rencontre avec le CF de la FPPE le 22 janvier 2025

- Présentation de qui on est et nos réalités ;
- Période de questions et commentaires.

Rencontre avec le comité exécutif de la FSE le 30 janvier 2025

- Le CE de la FSE désirait me rencontrer pour discuter de nos négociations E3 et E4. De part et d'autre, nous avons réalisé que la FSE connaît peu nos réalités terrain.

Manifestation à Québec pour les négociations à la CSK le 31 janvier

- Manifestation devant les bureaux du Conseil du trésor pour nos négociations à la CSK ;
- Entrevue avec LCN et Espaces autochtones de la SRC.

CCNN le 3 février 2025

- Tour de table.

Rencontre avec conseiller financier le 3 février 2025

- Placement venant à échéance, placement en tenant en compte nos besoins à court terme (fonds de grève).

Rencontre de la coordination nationale – région de Montréal - le 10 février 2025

- Rôle de la coordination nationale ;
- Réalités régionales : quels sujets pourraient mobiliser les membres ?

CCNN le 17 février 2025

- Tour de table ;
- Discussions portant sur une possible rencontre avec les commissaires de la CSK lors du Conseil des commissaires qui doit avoir lieu à Montréal du 10 au 12 mars 2025.

CRT AENQ-SEESOCQ le 17 février 2025

- Tournée de consolidation ;
- SharePoint ;
- SGT ;
- Fonds de perfectionnement ;
- Poste d'ajointe juridique.

Négociations Wemotaci le 20 février 2025

- Voir point 6.6.

Rencontre avec le conseil exécutif de la FPSS le 24 février 2025

- Discussion sur nos négociations S8 et S9 ;
- La FPSS est là si nous avons des besoins particuliers.

Rencontre avec Tiffany Benac de la CSC le 26 février 2025

- Elle voulait comprendre le rôle de nos représentants et de notre personnel conseil ;
- Selon elle, nous avons de nouvelles façons de faire alors que ce qui a finalement été précisé par elle, c'est les échanges que la CSC a avec notre directeur de secteur E3.

Rencontre avec Annie Brochu de la CSQ pour discuter de notre bail le 26 février 2025

- Voir point 4.5.

Réunion d'équipe AENQ le 26 février 2025

- Site web ;
- Tournée de consolidation ;
- SharePoint ;
- Semaine de la relève syndicale ;
- Congrès AENQ 2026 ;
- Tour de table.

Rapport du Vice-président :

Réseau d'action professionnelle 14 et 15 janvier 2025 Hôtel Delta Trois-Rivières

- Les objectifs du réseau sont :
 - D'informer sur certains enjeux en éducation
 - De favoriser le dialogue entre le personnel de différentes catégories et de différents secteurs
 - De permettre le partage de points de vue et d'informations en provenance du terrain
 - De nourrir les analyses de la Centrale
 - De contribuer à l'opérationnalisation des orientations de la Centrale
 - D'outiller les syndicats et les membres afin d'améliorer le sort des jeunes et les conditions d'exercice du personnel
- Mixité scolaire et sociale en milieu éducatif : constats et répercussions dans les milieux. Les objectifs de l'atelier sont de :
 - Recueillir divers points de vue sur la question de la mixité scolaire et sociale
 - Mieux comprendre les réalités terrains

- Soutenir la poursuite du travail en CSQ en vue de l'élaboration d'un projet qui concrétise la mixité au sein des classes et des établissements
- Violence en milieu scolaire :
Les objectifs de l'atelier sont :
 - De réfléchir à l'enjeu de la violence en milieu scolaire sous l'angle de la double mission de la Centrale
 - D'identifier des idées pour construire un discours CSQ qui tienne compte de ces deux enjeux d'importance
 - De présenter les outils en développement
- Intelligence artificielle (IA) en éducation :
Les objectifs de l'atelier sont :
 - De permettre une appropriation des orientations du Congrès de la CSQ concernant l'IA
 - D'amorcer la réflexion sur divers enjeux liés à l'IA
 - De recueillir des idées pour soutenir la poursuite du travail en Centrale

CF-FSE virtuel 19, 20 et 21 février 2025

- Aide à la classe – Résultats du sondage : La ressource a présenté les résultats de la consultation du sondage effectué à l'automne.
- Offensive professionnelle et pédagogique : Le conseil fédéral mandate la FSE et ses affiliés afin qu'ils fassent la promotion d'une organisation scolaire qui prend en compte tous les éléments suivants :
 - Le respect des encadrements légaux, incluant la convention collective;
 - Le respect du temps nécessaire pour assurer la transmission du contenu de l'ensemble des programmes. En ce sens, favoriser les projets qui respectent le temps prévu au régime pédagogique ou, sinon, les projets qui préservent au moins 80 % du temps indicatif prévu aux matières;
 - La lourdeur et la répartition équitable des tâches;
 - La répartition équitable des ressources, incluant les locaux, le matériel, le transport et la taille des groupes;
 - L'égalité des chances, notamment en limitant la sélection des élèves sur la base des notes ou des coûts;
 - La mixité sociale et scolaire entre les élèves admissibles à la classe ordinaire;
 - Les particularités de l'école, notamment en favorisant les besoins des élèves du bassin.
- Frais de remise et d'annulation – Greffe de l'éducation : il a été adopté à l'unanimité que Suivant le constat récurrent que les frais de remise prévus à l'Entente nationale sont relativement bas et dans un objectif d'attractivité et de rétention des arbitres, il serait opportun d'accepter la proposition patronale de discuter en comité interrondes de l'opportunité d'augmenter les frais de remise prévus à l'Entente nationale.
- Campagne de syndicalisation des stagiaires en éducation : l'AENQ participera à cette campagne et un suivi avec les directions de secteur E3 et E4 sera fait.

Point 12. Prochaine réunion.

La prochaine réunion en personne est prévue les 20 et 21 mai 2025.

Point 13. Levée de l'assemblée

Proposition 24

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Larry Imbeault
Président

Tarek Khazen
Vice-président

Annexe

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour / Presentation and Adoption of the Agenda	I-E-D	Larry Imbeault
2. Adoption des procès-verbaux précédents / Adoption of Previous Minutes	I-E-D	Larry Imbeault
3. Suivi / Follow-up	I-E	Larry Imbeault
4. Affaires internes / Internal Affairs		
4.1 Comité autochtone / Indigenous Committee	I-E-D	Larry Imbeault
4.2 Poste de Secrétariat-trésorerie / Position of Secretary-Treasurer	I-E-D	Larry Imbeault
4.3 Tournée de consolidation / Consolidation Tour	I-E	Tarek Khazen Guillaume Lajeunesse Larry Imbeault
4.4 Gestion du personnel / Personnel Management	I-E-D	Larry Imbeault
4.5 Bail / Lease	I	Larry Imbeault
4.6 Politique de participation / Participation Policy	I-E-D	Larry Imbeault
4.7 Membership	I-E-D	Larry Imbeault
4.8 Cartes de crédit corporatives / Corporate Credit Cards	I-E-D	Larry Imbeault
4.9 Délégation aux instances / Delegation to Bodies	I-E-D	Larry Imbeault
4.10 Libérations syndicales 2025-2026 Union Leaves	I-E-D	Larry Imbeault
4.11 Site Internet Website	I-E-D	Larry Imbeault
4.12 Congrès AENQ 2026 AENQ Congress	I-E-D	Larry Imbeault
5. Varia / Miscellaneous		
5.1 Mouvement ACTES	I-E-D	Guillaume Lajeunesse
5.2 Demande en vertu de la Politique de défense des personnes salariées représentées par l'AENQ / Request under the Policy on the defence of rights of employees represented by AENQ	I-E-D	Larry Imbeault
5.3 Syndicalisation des stagiaires / Unionisation of trainees	I-E-D	Larry Imbeault
5.4 Semaine de la prévention de la violence / Violence Prevention Week	I-E-D	Larry Imbeault
6. Vie de secteur / Sector Life		
6.1 Enseignants CSK / KSB Teachers		Guillaume Lajeunesse
6.2 Enseignants CSC / CSB Teachers		Matt Dixon
6.3 Soutien CSC / CSB Support Staff		Paul Washipabano
6.4 Soutien CSK / KSB Support Staff		Tracey Fisher
6.5 CPE / Childcare Centres		Larry Imbeault
6.6 Écoles de conseil de bande / Band Council Schools		Larry Imbeault
7. Relations de travail / Labour Relations	I-E	Personnel conseil / Union Advisors
8. SST/ OHS	I-E	Éric Demers
9. Négociations / Negotiations		
9.1 Sectorielles AENQ Sectoral	I-E-D	Émile Tremblay Catherine Huart Larry Imbeault

9.2 Action-mobilisation	I-E-D	Tarek Khazen
9.3 PL89 / Bill 89	I-E	Larry Imbeault
10. Finances / Finance		
10.1 États financiers / Financial Statements	I-E-D	Larry Imbeault Danielle Joly
10.2 Budget 2024-2025 Budget	I-E-D	Larry Imbeault Danielle Joly
11. Rapport d'activités des membres du CE / EC Members Activities Reports	I-E	Membres du CE EC Members
12. Prochaine réunion / Next Meeting	I-E-D	
13. Levée de l'assemblée / Adjournment	D	